

**COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU
1^{ER} FÉVRIER 2016 AVEC LA VILLE DE TERREBONNE**

De : Nuckle, Isabelle

Envoyé : 3 février 2016 16:05

À : Daniel Sauriol; michel.larue@ville.terrebonne.qc.ca;
mariejosee.chicoine@ville.terrebonne.qc.ca; Stephane.Larivee@ville.terrebonne.qc.ca

Cc : Nolin, Louis; Rompré, Christiane; Pepin, David [2]; Gariépy, Marie-Annick; 'Marie-Josée St-Pierre'; Mercier, Lise; Bordeleau, Louis; Lévesque, Francis; Déry, Annie; St-Pierre, Marie-Josée; Chouinard, Claude; Passuello, Gianfranco

Objet : Rencontre avec Hydro-Québec - Volet Distribution du poste Judith-Jasmin

Bonjour,

D'abord, merci de nous avoir accordé un temps d'antenne hier après-midi au sujet du poste Judith-Jasmin. Le but de cette rencontre était de recueillir toutes informations, commentaires et suggestions quant aux travaux qui seront effectués pour accueillir les futures sorties de poste. Il fut également question de la tour de télécom qui sera installée à l'intérieur de notre poste.

Essentiellement, les informations transmises furent les suivantes :

- L'objectif de la rencontre est conçu pour recevoir les premières orientations de la ville sur les futures sorties du poste.
- 22 km de réseau souterrain sera construit pour 15 lignes à 25 kV.
- Les travaux civils seront réalisés dès le mois d'avril 2017 au mois d'octobre 2018.
- Les contraintes de la ville pourront être intégrées à l'appel de proposition qui devrait paraître en octobre 2016.
- À l'ultime, le poste accueillera 4 transformateurs pour un maximum de 28 sorties de ligne de distribution.
- Au terme de la communication :
 - a. Il est convenu que des demandes de consentement seront présentées à la ville pour chaque future sortie de poste. Ces demandes devront être supportées par des tracés précis;
 - b. Que les communications de nature technique seront poursuivies par Stantec;
 - c. Les autres communications se feront vers l'ingénieur de projet d'Hydro-Québec : passuello.gianfranco@hydro.qc.ca;
 - d. Qu'il y aura intérêt à conserver l'habitude de rencontres pour la coordination des activités sur le territoire.

Il fut convenu également qu'il serait possible pour la ville de nous transmettre les informations suivantes par l'entremise de monsieur Stéphane Larivée :

- Le cadastre du futur boulevard majeur dans l'axe Nord-Sud, le long duquel Hydro-Québec est à réaliser des travaux de distribution. *(Par ailleurs, il est souhaité par la ville de connaître si ces travaux d'Hydro-Québec serviront à alimenter le secteur qui longe ce boulevard, Claude Chouinard-Activités souterraines Blainville serait la ressource Hydro-Québec.)*
- Le plan d'égout et d'aqueduc du même secteur. *(Le tracé final sera déterminée à l'automne 2016 et pour ce qui est des travaux, ils sont planifiés pour l'hiver 2017.)*
- Le plan incluant l'emplacement des ponts et ponceaux. *(Des questions se posent sur la façon selon laquelle les massifs seront implantés à ces endroits.)*

- Lorsque le plan cadastral sera prêt (fin 2016) pour le chemin Claude-Léveillé, ce dernier nous sera transmis également. *(Les activités courantes à ce sujet sont en évolution.)*
- Les plans de lotissements des futurs projets de construction incluant l'emprise des futures rues.
- La coupe des niveaux de terrain par l'entremise de l'application Lidar (fin février 2016).
- Les plans TQC disponibles ainsi que les rues où des réfections sont prévues. *(Il est noté que des coupes de rues ne sont pas uniformisées.)*
- Le plan de développement démontrant les grandes zones où sont projetés de futurs projets.

Certaines demandes et préoccupations nous furent adressées :

- Le plan démontrant précisément l'emplacement du poste.
- Le plan d'aménagement architectural du poste.
- Où en sont rendues les négociations quant au chemin d'accès sur la rue des Bâisseurs, une conformité réglementaire doit être transmise à la ville à cet effet (à Marie-Josée Chicoine, chef inspectrice).
- Il sera important de tenir compte des îlots boisés dans Urbanova, tout passage en zone boisée fera l'objet d'une demande de compensation.
- Une indication de l'horizon sur lequel les sorties de poste présentées seront suffisantes pour desservir la charge des secteurs et de leurs développements. Une validation sera faite auprès d'Hydro-Québec Planification pour s'assurer que les plans à l'ultime du secteur Urbanova ont été pris en considération, en plus du futur secteur Industriel situé à l'ouest de l'avenue Urbanova.
- La ville voudrait s'assurer qu'Hydro-Québec a planifié dans le futur d'utiliser le chemin central, dans l'axe Est-Ouest en prolongement du boul. des Plateaux, vers Urbanova, pour l'alimentation des secteurs grandissants.
- Pour les parcours dans les zones en cours d'expropriation, une validation devra être faite avec la ville afin de s'assurer du zonage.

Stantec soumettra à la ville :

- Des plans avec tracé préliminaire des massifs, intégrant les besoins exprimés, seront soumis à la ville pour acceptation de tracé.

Finalement, il fut question de la tour de télécom à l'intérieur du poste qui n'est pas assujettie à une réglementation municipale mais plutôt à celle d'industrie Canada. Il est demandé par la ville de fournir une lettre mentionnant que la tour sera exclusive à HQ.

Il vous sera possible de transmettre les informations mentionnées précédemment à Marie-Josée St-Pierre à l'adresse suivante : Marie-Josée.St-Pierre@stantec.com

Pour toutes autres questions concernant le poste Judith-Jasmin et son volet communication, je vous invite à communiquer avec Marie-Annick Gariépy en composant le 450 -565-2210 poste 2680 ou par courriel à l'adresse suivante : gariépy.marie-annick@hydro.qc.ca

Meilleures salutations,



Isabelle Nuckle

Conseillère – Relations avec le milieu
Direction - Affaires régionales et collectivités